

Ville de Châtelet

Une ville tournée vers le futur
Au détour d'un chemin... Un tour de ville... Autour du pays
Un tour en ville... Autour de nos sites



Bulletin Communal

Mars 2018



EDITEUR RESPONSABLE : Le Collège Communal - 55, RUE GENDEBIEN

Photo : Cathy Sebille

••• www.chatelet.be •••

2018

E

dito

Le mot du Bourgmestre



Chers citoyens,

L'année 2018 est déjà bien entamée et elle s'annonce remarquablement active. Nous sommes félicités par la Région Wallonne, à bien des niveaux, pour notre bonne gestion et nous pouvons nous concentrer sur une priorité qui me touche autant que vous : **combattre l'incivilité**.

En effet, tous les jours, je peux entendre vos doléances que ce soit de vive voix, au téléphone, par courrier, par mail ou encore sur les réseaux sociaux. Vos attentes sont légitimes, et je m'efforce de les mettre en avant dans nos actions : des rues plus sûres, mieux respectées, mieux partagées et propres.

Lors des vœux prononcés à la police, en janvier, je me suis permis de faire part de ces attentes. Car en matière de respect du code de la route, l'incivisme est trop souvent roi. Combien de voitures se stationnent anarchiquement au détriment des usagers faibles ? Combien de conducteurs impatientes ou inconscients mettent la vie d'autrui en péril en défiant les règles ? **Il faut que cela cesse.**

Nos services redoublent également d'effort pour que la propreté soit respectée. Comme chaque année, une action Quartier Propre sera effectuée conjointement avec le nettoyage de printemps. Mais nos agents sont aussi sur le terrain au quotidien pour faire face aux incivilités. Ces efforts commencent à porter leurs fruits et nous persévérons.

L'amélioration des routes est également au cœur de nos préoccupations. Nous mettons à profit une grande partie de notre budget dans le renouvellement des infrastructures. Cette gestion est par ailleurs félicitée par la Région Wallonne. De nombreux chantiers s'achèvent et les problèmes de mobilité liés à la rue de la Station approchent de leur fin également. Cela nous permet de nous orienter vers d'autres voiries qui en ont grand besoin comme la rue de la Maladrerie ou la rue du Calvaire.

Enfin, je vous invite à profiter des prochaines réunions citoyennes pour vous faire entendre. Exploitez cet outil démocratique que nous avons mis en place pour que nous puissions réagir efficacement. Il s'agit d'un véritable lieu d'échange entre le citoyen, les services communaux, la zone de police et les autorités communales. Je vous y attends, comme l'an dernier.

Bonne lecture !

Votre Bourgmestre, Daniel Vanderlick.

Le mot du Bourgmestre	3
Sommaire	
Châtelet Centre-ville	4
Créashop Châtelet	
La Cavalcade : programme	
Châtelet-animé	5
Un savoir-faire à reconnaître	
Sports	6
Plaines de jeux	
La 21ème Châtelettaïne	
Culture	7
Le Salon du Bien-Etre, Mérite Culturel	
PCS	8
Permanences sociales à Bouffioux	
Le jardin partagé	
Environnement	9
Les petits plastiques, Des abeilles en ville, Cimetière nature	
Urbanisme	10 - 11
Rénovation urbaine	
Préserver et valoriser le territoire	
Informatique	12
Les Espaces Publics Numériques	
Direction financière	13
Budget communal 2018	
ATL et Travaux	14
La Commission Communale de l'Accueil Infos-Travaux	
PSSP	15
Prévention vol par ruse	
Attention à vos utilitaires !	
Etat Civil	16 - 17
Le carnet Rose, Nécrologie	
Info	18
A la mémoire de Paul Grimard	



CRÉASHOP

Fort du succès de l'initiative pilote CRÉASHOP lancée il y a quelques années à Liège dans le cadre de la stratégie Wallonie



Commerce, le gouvernement wallon a choisi de la pérenniser et de l'élargir à seize communes, dont Châtelet. L'ASBL Châtelet Centre-Ville, en collaboration avec la ville de Châtelet, lance donc dès aujourd'hui cet appel à projets.

CRÉASHOP consiste à accorder des primes pouvant financer jusqu'à 60% des frais d'aménagement (travaux d'aménagement, enseignes...) liés à l'ouverture d'un nouveau commerce (avec un

plafond de 6.000 €), à condition que celui-ci réponde à certains critères de qualité et de localisation.

L'objectif essentiel étant de soutenir l'éclosion d'un commerce de qualité tout en luttant contre la vacuité des cellules commerciales et en agissant sur l'autocréation d'emplois.

Si vous désirez ouvrir un commerce de qualité dans le centre-ville de Châtelet (intra-ring), vous pouvez, dès à présent, présenter un dossier de candidature.

Pour l'année 2018, quatre dates de remise des candidatures ont été choisies :

- le 5 mars
- le 5 juin
- le 5 septembre
- le 5 décembre

Pour plus de renseignements concernant les modalités pour le dépôt des candidatures:

ASBL Châtelet Centre-Ville

Tél. 071/243726

E-mail: chatelet.centreville@gmail.com

CREASHOP
CRÉER DÉVELOPPER



CHÂTELET
INNOVER AVANCER

CAVALCADE : programme des festivités

Nous voilà à la veille des festivités de la Cavalcade ! Depuis le 10 mars, les Gilles, leurs soumonces et la fête foraine font déjà battre le cœur du centre-ville.

Voici les prochaines grandes dates :

Le 17 mars de 14h à 23h : deuxième sortie (soumonce costumée) à laquelle prennent part les Gilles, les Paysannes et tous leurs amis.

Le 23 mars, la troisième sortie en pyjama qui se fait l'avant veille de la Cavalcade. Toute la Société sort en pyjama ou robe de nuit, bonnet de nuit, avec dans la main un bougeoir.

CAVALCADE : 25 mars

Le 26 mars, clôture de l'évènement par la sortie Raclot.

Cette année les groupes invités sont :

- Caballeros Españoles de Francesco Lespes
- Les Tomlanders
- La Royale Harmonie Marche St Eloi de Châtelet
- Les géants Pierre Paulus, Baudouin IV de Hainaut d'Ath, Alix de Namur, et l'harmonie des Montagnards de Montignies-sur-Sambre.
- Tahoungan
- Compania Guadalupe
- Lu Yun Ling
- Le Magritte Cirk

Le départ du cortège aura lieu à 15h00 et suivra le parcours suivant:

- rue de la Praye
- place du Calvaire
- rue du Calvaire
- place de l'Hôtel de Ville

À 18h00, sur la place de l'Hôtel de Ville, chaque groupe donnera un petit spectacle, avec, pour terminer, les fameux Gilles de Châtelet.

Le rondeau final des Gilles aura lieu **vers 21h00**, à l'intersection de la place du Marché, de l'avenue de Châtelet et de la rue des Gravelles, avec le brûlage du Gilles et des bosses des Gilles. Un feu d'artifice sera tiré à cette occasion.



Nathalie CATTALINI
Echevin

J'AIME MON QUARTIER

19H

Vos prochaines réunions citoyennes :

24/04 - Châtelaineau – Rue gendebien 55, à l'étage

26/04 - Châtelet – Hôtel de Ville (Place de)

02/05 - Bouffiuolx – Maison de la Poterie

Faites vous entendre !



Daniel VANDERLICK
Bourgmestre



Vers une reconnaissance du savoir-faire de nos Maîtres Potiers

C'est à l'occasion de la fête d'anniversaire des 15 ans de la Maison de la Poterie, en novembre dernier, que les Maîtres potiers ont signé le dossier officiel de demande de reconnaissance du « savoir-faire des maîtres potiers de Châtelet – Bouffiuolx » en tant que Patrimoine oral et immatériel. Le dossier a été transmis auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour obtenir une reconnaissance plus que méritée !



Agenda des activités

Dates	Evénements	Lieux
07/04/18	Chasse aux œufs	Parc communal de Châtelet
22/04/18	Promenade des Marchaux	Au départ de Bouffiuolx
05/05/18	Sambre en fête	Au départ de Châtelet
Du 29/06 au 01/07	Fête de la Poterie	Bouffiuolx
07/07/18	Promenade Magritte	Châtelet centre
21 et 22/07	Balade au fil de la Sambre	Au départ de Châtelet
18/08/18	Promenade Magritte	Châtelet centre
16/09/18	Promenade des Marchaux	Au départ de Bouffiuolx
Du 05 au 07/10	Commémoration de la fin de la Grande guerre	Châtelet centre

Service Châtelet Animé :
Rue Général Jacques 4 – 6200 Châtelet
Tél : 071/39.51.77 ou 071/38.19.91
tourisme@chatelet.be - www.chatelet-anime.jimdo.com

Restez informé, demandez le calepin châtelettain mensuel gratuit !

Françoise ABAD GONZALEZ
Echevin



Plaine de jeux

Comme chaque année, la Ville de Châtelet organise des plaines de jeux ouvertes aux enfants (3 à 13 ans) habitant Châtelet ou fréquentant une école de l'entité. Les deux prochaines plaines auront lieu **du mardi 03 au vendredi 13 avril** et **du lundi 02 juillet au vendredi 10 août**. Les activités ont lieu de 9h à 16h.

Plaine de Pâques (03/04 au 13/04)

Prix : 5€ par semaine et par enfant (indivisible).

- Ce prix comprend :
- l'encadrement
 - une collation à 10h
 - un bol de soupe à midi
 - une collation à 15h30
 - les assurances

Plaine d'été (02/07 au 10/08)

Une garderie est prévue le matin à partir de 7h et le soir jusque 18h (uniquement pour les enfants dont les parents travaillent).

Prix : 4€ par jour et par enfant.

- Ce prix comprend :
- la garderie
 - les transports
 - l'encadrement
 - une collation à 10h
 - un repas complet à midi
 - un goûter à 16h
 - les assurances

Renseignements et inscriptions :

Administration communale - Cellule des Sports
Messieurs Pierre MAWET et Geoffrey DELSARTE
Place Wilson 116 à 6200 Châtelet
Tél. 071/40.18.78 ou 071/40.16.21

Bientôt la 21ème édition de la Châtelettaïne

Le 20 mai prochain, l'Echevinat des Sports de la Ville de Châtelet et le Road Runners Team Châtelet vont organiser, pour la 21ème fois, la course pédestre « LA CHATELETTAÏNE ». Point de rencontre incontournable d'un grand nombre de sportifs, il s'agit de la 7ème épreuve du Challenge Delhalle.

Le parcours reste inchangé. Il vous emmènera au départ de l'Hôtel de Ville de Châtelet vers l'ancienne voie vicinale, le bois de Châtelet, la réserve naturelle Sébastopol, le Plan Rocheux et le retour se fera au travers du vieux Bouffroulx et la promenade René Magritte. Quatre ravitaillements permettront aux participants de ne pas souffrir de la chaleur qui s'invite chaque année. À l'arrivée, un buffet permettra aux sportifs de se remettre en forme avant de recevoir récompenses et lots.

Vu le succès rencontré l'an dernier, La Mini Châtelettaïne de 7km sera aussi présente cette année pour les coureurs moins aguerris mais qui souhaitent participer à cette épreuve. Le départ est le même que la grande course et vous passerez par les points forts avant l'arrivée.

13H00 : Ouverture du secrétariat et des vestiaires

13H30 : Course enfants de 6 à 8 ans - ± 450M

13H40 : Course enfants de 9 à 11 ans - ± 800M

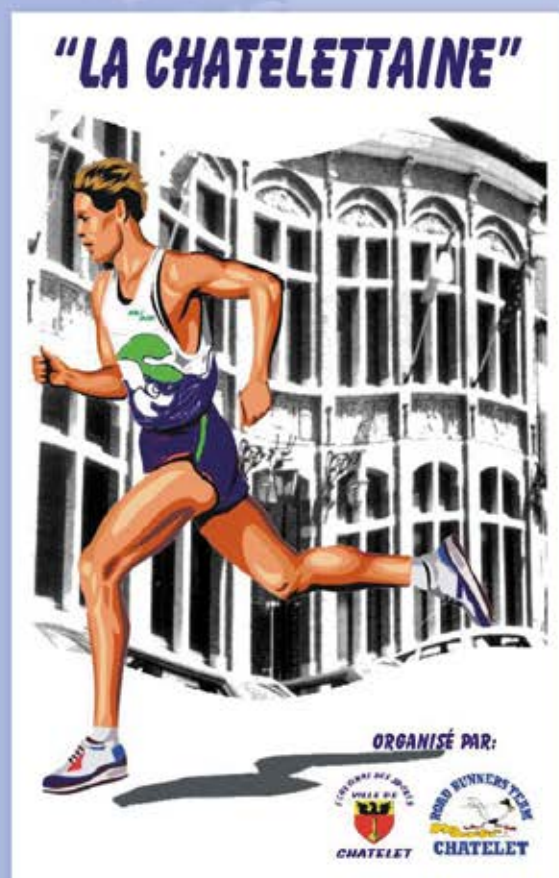
13H50 : Course enfants de 12 à 14 ans - ± 1600M

14h45 : LA MINI CHATELETTAÏNE- 7Km

15H00 : LA CHATELETTAÏNE - 14,054Km

Vous pouvez vous renseigner auprès de Bernard Vannoorenberghé au 0497/86.12.12 ou en visitant notre site internet : www.rtrchatelet.be

Vous pouvez également prendre contact auprès du service des Sports de la Ville de Châtelet au 071/40.18.78.



APPEL AU PUBLIC

Une manifestation comme LA CHATELETTAÏNE mérite d'avoir un public nombreux et enthousiaste. Nous comptons sur vous pour venir encourager les joggeurs. Non seulement les grands noms mais aussi la masse des anonymes si sympathiques et généreux. Venez leur apporter votre support au départ et tout au long du parcours et devenir ainsi acteur à votre tour de ce grand événement.

Alpaslan BEKLEVIC
Echevin des Sports



Salon du Bien-être et de la Santé – 20, 21 et 22 avril

Vous vous interrogez sur votre santé et votre bien-être ? Vous avez envie de détente, de vous sentir bien dans votre corps et dans votre tête ? Alors, ne manquez pas le Salon qui répondra à ces attentes !

Au programme, un espace consacré à la médecine douce sous toutes ses formes, des animations ludiques pour les enfants, de nombreux dépistages en un seul lieu, des conférences sur le bien-être et une balade santé. Il y aura également **plusieurs nouveautés** : bonbons naturels et aux huiles essentielles, luminothérapie et « relaxothérapie » via « PsiO », trichothérapie, plantes aromatiques comestibles.

Dans l'espace consacré aux médecines douces, retrouvez ces spécialistes : aromathérapie, réflexologie plantaire, massage des mains, massage aux pierres chaudes, produits au lait d'ânesse, fleurs de Bach, etc. Il y aura également des démonstrations de Tai Chi Chuan, de danses de salon, ainsi que des initiations aux Yoga et Brain Gym.

Durant ces 3 jours, des **conférences**, présentées par des médecins et des spécialistes du monde médical et du bien-être, vous seront proposées. Au programme, entre autres : « les causes de baisse de vision avec l'âge », « Qu'est-ce que la Pleine Conscience ? Et pour qui ? », « Comment améliorer mon sommeil pour mieux profiter de la journée ? », « Le vieillissement musculaire », une projection du film documentaire « Bye bye Pesticides », etc.

Agenda Culturel

Voyage Culturel à Bruxelles – 08/06/18 – Découverte de l'exposition « Horta é Wolfers » au Musée du Cinquantenaire ainsi que le château de Gaasbeek.

Quand l'œuvre raconte des histoires... – 02/05/18 – Embarquez pour un voyage culturel au travers des tableaux de la « Maison Magritte », contes, chansonnettes, devinettes et autres surprises.

Renseignements et inscriptions : Service de la Culture – 071/244.926 – culture@chatelet.be.

Une **animation ludique sur l'hygiène dentaire et corporelle** sera proposée par l'ONE aux enfants de 4 à 7 ans à partir de samedi. Il sera également possible de faire examiner les dents de l'enfant par un **dentiste** afin d'établir son bilan dentaire.

Une **balade santé**, le samedi 21 avril. Sous la conduite d'un animateur, les participants découvrent Châtelet et son jardin partagé, participent à un jeu de piste, dégustent un légume du moment, ...

Durée : 2 h - Parcours facile de 3 km - Départ et retour : Place de l'Hôtel de Ville à Châtelet.

Heures de départ : 10 h et 14 h. Nombre de participants limité – **Inscription obligatoire** avant le 13 avril 2018.

L'entrée et la participation aux différents tests, conférences et animations sont **libres et gratuites** et se dérouleront les **20, 21 et 22 avril de 10h à 18h**.

Rappel : Mérite Culturel - appel aux candidats

Dans le but de promouvoir et d'encourager la culture, la Ville de Châtelet décernera en septembre 2018 les distinctions suivantes : le Prix du Mérite Culturel, le Prix de l'Espoir Culturel et le Prix de l'Association Culturelle.

Ces prix seront attribués sans distinction de sexe, d'âge ou de nationalité aux personnes ou associations culturelles originaires de l'entité de Châtelet ayant accompli ou accomplissant une œuvre remarquable.

Chaque candidat devra préciser ses références et détaillera la(les) réalisation(s) qui a(ont) suscité la demande en remplissant une fiche signalétique disponible auprès du Service de la Culture.



Faites-vous dépister !

- Risques d'ostéoporose (sur un pied nu et propre)
- Prise de la tension artérielle
- Glycémie
- Cholestérol
- Test de la vision
- Test de l'audition
- Test au monoxyde de carbone
- Bilan dentaire
- Test VIH-sida par l'ASBL Sida-Ist Charleroi-Mons

Les candidatures à ces différentes récompenses peuvent être également introduites par un particulier ayant connaissance d'une personne ou d'une association culturelle ayant accompli une œuvre remarquable.

Ces candidatures devront être expédiées par envoi recommandé ou déposé contre accusé de réception, au Service de la Culture, 10 Place de l'Hôtel de Ville, **avant le 29 juin 2018**.

Marie-France TOUSSAINT
Echevin



Une permanence sociale au cœur de Bouffiuoux

Avez-vous déjà remarqué que les vitres de l'ancien Hôtel de Ville de Bouffiuoux ont été décorées ? Nous y tenons une permanence sociale, chaque mardi juste à côté des nouveaux locaux de l'ONE.

Les éducateurs du SIS de Châtelet (Service d'Intégration Sociale) y accueillent tout citoyen qui souhaiterait les rencontrer. N'hésitez pas à passer leur porte pour leur poser vos questions, discuter d'une thématique précise, ou encore pour participer à des animations avec les enfants.

Vous avez des choses à leur proposer, foncez ! Ils ont pour mission de dynamiser les quartiers et sont donc à l'écoute de vos projets afin de vous aider à les concrétiser.

Rendez-vous chaque mardi, de 17h30 à 19h30.
(tel : 0475 78 07 32)



Saison 8 au jardin partagé de Châtelet !

Avez-vous déjà eu la chance de découvrir le joli jardin partagé niché au parc communal ? Plus de 50 personnes y cultivent des légumes chaque année. L'occasion de manger sainement, de rencontrer d'autres personnes et de jardiner dans la convivialité.

Depuis huit ans, les 37 parcelles de terre mises gratuitement à disposition des Châteletains permettent de cultiver bio et local. Situé à l'entrée du parc communal (rue des Campagnes), le jardin partagé dépasse le simple

jardinage en nouant des liens entre les différents participants. En effet, si chacun possède sa parcelle, des parcelles communes sont entretenues par le groupe. Les jardiniers les plus expérimentés conseillent les nouveaux arrivants et les bacs surélevés permettent aux aînés de participer sans se faire mal au dos.

Si vous avez envie de rejoindre ce potager, n'hésitez pas à nous contacter au 0497/52.86.11 ou 071/38.15.72.

Nous pourrions aller le visiter ensemble et si vous le souhaitez, vous inscrire sur la liste d'attente pour avoir une parcelle.

Agenda des activités

Chaque semaine, nous vous proposons de nombreuses activités gratuites à la Maison de la Cohésion Sociale de Châtelet (rue de la Montagne 14).

- **Activité mandala** – 28 mars et 11 avril – 14h à 16h
- « **Echanges autour d'un vers** » sur le thème du radicalisme – 3 avril – 18h à 21h
- **Karaoké** – 5 avril – 13h à 17h
- **Balade nature** – 10 avril – 14h à 17h
- **Initiation au djembe** – Jeudi 12 avril – 14h à 15h15 et 15h30 à 16h45
- **Vendredi, tout est presque permis !** 13 avril – 14h à 17h
- **Atelier slam** – 21 avril – de 13h à 16h
- **Whist** : tous les lundis – 14h à 17h

Infos et inscription (obligatoire) au 0495 24 88 85.

Pour ne rien rater de nos activités, rendez-vous sur notre page Facebook : Plan de Cohésion Sociale de Châtelet



Nouveautés :

- **Atelier méditation et relaxation**, tous les jeudis, de 10h à 11h.
- **Atelier écobio** - 25 avril - de 14h à 16h fabrication de produits d'entretien biologiques et écologiques.

Daniel VANDERLICK
Bourgmestre



En 2018 en route vers le zéro déchet !

Depuis janvier 2018 les petits plastiques sont acceptés dans les parcs à conteneurs ICDI. Grâce à cette avancée, les citoyens peuvent améliorer le tri de leurs déchets ménagers en apportant séparément les petits plastiques aux recyparcs. Outre les bénéfices pour l'environnement, ce tri vous permettra de consommer moins de sacs blancs et de réaliser des économies. Attention, toutefois, rien ne change au niveau des sacs bleus !

Comment reconnaître un petit plastique ?

Attention, les petits plastiques ne doivent plus comprendre de partie métallique. Les films plastiques composés d'une couche d'aluminium (sachets de chips, emballage de café, etc.) sont également interdits.

Emballages vides de produits d'hygiène



Films, sacs et sachets en plastique



Petits objets en plastique



Raviers, barquettes et pots en plastique



Des abeilles solitaires en ville !

L'engagement de la ville de Châtelet en tant que **Commune Maya** favorise l'installation et la protection des insectes pollinisateurs. Des aménagements supplémentaires seront installés à la rue Matelart, à deux pas du Parc de Châtelet et de la rue de la Bergerie qui agissent déjà en sanctuaire pour les abeilles solitaires.

Comme dans les écoles disposant d'aménagements pour mieux accueillir la biodiversité (mare pédagogique à l'école Boubier et appel à projet Ose le vert recrée ta cours, à l'école des Hayettes), vous observerez probablement au printemps l'apparition de nombreux insectes qui bourdonnent et butinent de fleur en fleur. La réapparition de ces insectes en ville témoigne d'une amélioration de l'environnement. Ces insectes sont des abeilles solitaires qui creusent leurs nids dans le sol, ne piquent pas et ne produisent pas de miel.

Pour rappel, il s'agit d'espèces protégées par la loi ! Il est donc interdit de les pulvériser d'insecticides ou de détruire leurs nids ! Inutile aussi d'appeler les pompiers ou un apiculteur si des abeilles solitaires sont présentes chez vous ou dans un établissement scolaire. Observez-les et réjouissez-vous de leur présence car c'est grâce à elles que vous avez des fruits et des légumes !



De nouveaux cimetières natures en 2018 ?

CIMETIÈRE nature

En invitant la nature dans nos cimetières, la Ville de Châtelet participe à la densification du maillage vert global, au développement du potentiel d'accueil de la vie sauvage, à la prise en compte de la biodiversité au cœur même de l'activité humaine, à la préservation de la santé des citoyens et au respect de l'environnement. Un cimetière géré différemment offre des espaces nécessaires au développement d'espèces sauvages, et devient un lieu de recueillement et ressourcement permettant de recréer un contact serein homme-nature.

En 2017, un premier label « Cimetière nature » a été attribué au cimetière de Bouffloux pour ses nouveaux aménagements et sa dynamique de gestion différenciée. Le service environnement tentera de convertir d'autres cimetières de l'entité à ce label en 2018.

Témoignage d'un citoyen (Mr. Jean P.) :

"Depuis quelques années, j'ai des abeilles dans mon jardin. Au début j'étais un peu apeuré car je ne trouvais pas leurs nids et j'avais peur que ma famille se fasse piquer. En les observant, je me suis rendu compte qu'elles faisaient leurs nids dans le sol sous ma pelouse. J'ai remarqué qu'elles sont très calmes et ne font que butiner mon potager et mes fleurs. Je tonds la pelouse en short et en sandales au dessus de leurs nids et ... pas une piqûre, elles s'éloignent le temps de la tonte puis reviennent à leurs nids ! Nous cohabitons et c'est très bien comme ça!"



Pour toute information :
Service Environnement 071/243.257

Nathalie CATTALINI
Echevin



Rénovation

La Rénovation Urbaine approche

Durant les XIXème et XXème siècles, le paysage urbain de Châtelet a connu d'importantes modifications sous l'essor industriel. Le plus important changement que l'on observe sur une carte, c'est la maîtrise de la Sambre et le comblement de son ancien lit. C'est dans la partie la plus ancienne de la Ville que s'opérera la Rénovation Urbaine, un territoire dont on retrace la plus ancienne occupation au Ier siècle de notre ère.

Cet ambitieux projet ne se contente donc pas de dessiner le visage futur de Châtelet, mais de renouer de manière cohérente avec son passé. En effet, ce sont les abords de l'ancien lit de la Sambre qui ont le plus souffert. Depuis le Déversoir jusqu'aux arrières de la rue des Gravelles se côtoient terrains vagues et important patrimoine historique.

Les objectifs de la Rénovation Urbaine sont nombreux : améliorer le cadre de vie, valoriser les sites emblématiques, rendre la ville plus attrayante,

instiller le plaisir d'habiter, améliorer les espaces publics, valoriser la richesse patrimoniale et développer de nouvelles infrastructures. C'est d'ailleurs un futur qui se rapproche : une étude sur la mobilité est déjà en cours ainsi qu'un audit sur l'éclairage. Enfin, un concours préparera le lancement de deux fiches-projets.

Une esplanade verte sur l'ancien lit de la Sambre

Penchons-nous sur la première des 16 fiches-projets de la rénovation urbaine : **l'esplanade verte**. Véritable colonne vertébrale de l'ensemble du projet, cette coulée verte vise à rappeler symboliquement l'ancien lit de la Sambre qui avait historiquement modelé le quartier. Elle facilitera la mobilité douce au coeur de la ville et offrira un cadre environnemental agréable entre les différents pôles (culturels, sports et loisirs) développés par la Rénovation Urbaine.

Les parkings de la place du Déversoir, du Marché et

dans les zones résiduelles près du quai de Sambre seront réorganisés autour de cette esplanade et le long du périphérique afin d'homogénéiser les possibilités de stationnement.

Cette fiche-projet fera l'objet d'un concours qui portera sur l'aménagement de l'esplanade et d'un espace vert de convivialité en bord de Sambre.

La Fiancée : structure d'accueil pour une maternité d'entreprises.

Une autre fiche-projet concerne ce bâtiment emblématique. Derrière sa façade se construirait une maternité commerciale et des logements de qualité à l'étage. L'objectif est de préserver ce patrimoine historique tout en y instaurant un projet qui redynamise le tissu commercial tout en soutenant des micro-projets entrepreneuriaux.



Le SDT : Préserver et valoriser le territoire Wallon.

Le territoire de la Wallonie constitue un patrimoine qui nous est commun. Maîtriser son développement s'impose à ce titre comme une condition incontournable de notre cadre de vie.

Des choix opérés et de la qualité de son aménagement dépendent la prospérité et le bien être de ses habitants.

Le Schéma de Développement du Territoire (SDT) est l'outil de nature juridique à travers lequel les autorités régionales définissent la stratégie qu'elles comptent mettre en œuvre pour traduire concrètement le projet qu'elles proposent pour le territoire.

A l'échelle régionale, il a un rôle stratégique qui doit inspirer l'action du Gouvernement wallon sur le territoire à l'horizon 2050.

Notre SDT est au stade d'un avant projet déjà très prometteur.

Préserver et valoriser, cela se traduit, par exemple, par :

- Rénover les quartiers dégradés
- Éliminer et réinvestir les chancres industriels et paysagers
- Éviter le fractionnement des zones agricoles et forestières
- Réduire la consommation de terres non artificialisées
- Limiter l'imperméabilisation des sols (utilisation de matériaux perméables, etc.)
- Encourager l'utilisation de matériaux durables et/ou recyclables
- Réduire l'exposition aux nuisances sonores et à la pollution atmosphérique
- Augmenter l'exploitabilité et la visibilité des sites touristiques
- Développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux
- Mettre le patrimoine culturel et naturel au cœur de projets d'aménagement



Renseignement : Service urbanisme

071/243.244

urbanisme@chatelet.be



Le saviez-vous ?

Le Collège communal peut octroyer une prime communale pour des travaux de rénovation à l'embellissement de façades. Cette prime, cumulée avec les primes de la Région Wallonne, apporte toutefois une petite

nouveauté à partir de cette année : **elle concerne désormais les bâtiments antérieurs à 1990.** Concrètement, cela concerne des travaux d'embellissement de maçonnerie et de menuiserie. (Remarque : le nettoyage d'une façade n'est pas concerné). Pour obtenir cette prime de 5€/m², il faut toutefois bien suivre la procédure. La demande doit être adressée, en double exemplaire, au Collège communal avec les documents suivants : la demande d'autorisation (permis d'urbanisme) et la demande de prime communale.

Françoise ABAD GONZALEZ
Echevin



Population

Pensez-y avant vos vacances !

Vérifiez vos documents lors de votre réservation de vacances à l'étranger. De nombreuses personnes se retrouvent à l'aéroport avec des documents périmés

et le coût est très onéreux pour remplacer sa carte d'identité en urgence ou son passeport (+/- 200 €).

Les enfants de moins de 12 ans doivent également être en possession d'une carte d'identité pour quitter le territoire belge et ce, dès la naissance (7,40€). À partir de 12 ans la carte d'identité est

obligatoire (17€).

Les enfants de moins de 18 ans qui partent sans leurs parents devront avoir l'autorisation de quitter le territoire avec une personne étrangère (grands parents, marraine, parrain etc.....) (5€)

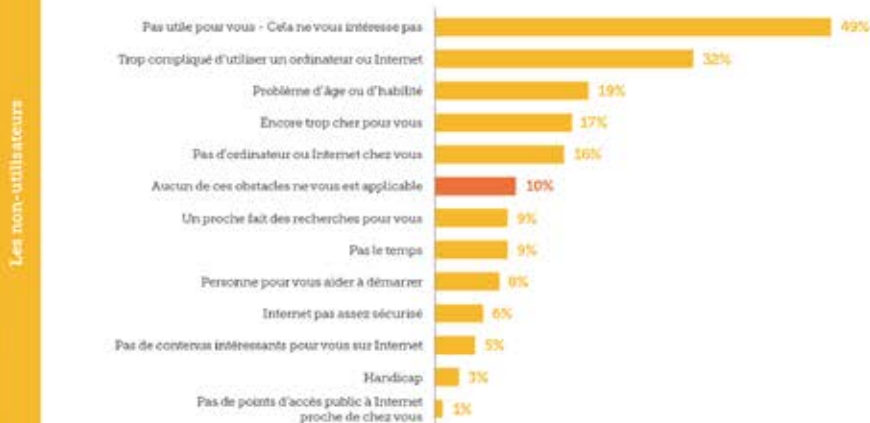


Les EPN

En 2017, 18% des citoyens wallons n'utiliseraient toujours pas internet. Les Espaces Publics Numériques (EPN) de la Ville de Châtelet essaient de réduire cette fracture numérique grâce aux diverses formations PC et tablettes proposées.



OBSTACLES À L'USAGE D'INTERNET



(source : <https://www.digitalwallonia.be/citoyens2017-inclusion-numerique/>)

PE spaces publics Numériques

NOUVEAU !!!

La Ville de Châtelet propose une permanence informatique.

Un informaticien se tiendra à votre disposition tous les vendredis de 13h30 à 16h30.

Où? A la Bibliothèque de Châtelet.

Vous désirez:

- Un renseignement informatique.
- Imprimer des documents.
- Un conseil sur un achat futur.
- Une aide personnalisée.
- Vous inscrire à une formation.
- Des conseils en sécurité.

Nadia PEPE: 0497 / 510 042
www.epnchatelet.jimdo.com

Bibliothèque de Châtelet: Rue du Rempart, 6 à 6200 Châtelet
071 / 403 545

Vous êtes un non-utilisateur ? Les EPN peuvent répondre à vos besoins.

En effet, nos formations gratuites ont pu initier pas moins de 2891 participants depuis 2013 au travers de divers modules (Internet, mails, Facebook, etc.)

Nous proposons également des "séances d'informaticien public" à la bibliothèque de Châtelet les vendredis de 13h30 à 16h30. L'informaticien présent répond à vos questions, vous propose une aide personnalisée et des conseils adaptés. Vous pouvez également vous inscrire à nos formations durant ces permanences.

Mr Willy, participant à nos formations nous fait d'ailleurs part de son expérience :

« J'étais débutant en informatique avant de découvrir les formations proposées par la Ville de Châtelet. Je n'avais jamais utilisé un ordinateur, ni une tablette. Depuis, je n'ai plus peur de me lancer et je sais me débrouiller seul, chose que je n'aurais jamais fait avant : J'envoie des e-mails, je fais mes paiements par internet, je vais sur Facebook et parle avec mes proches. Je trouve que j'ai beaucoup progressé.

Je suis très satisfait des formations, de la patience de la formatrice et de l'ambiance qui règne dans les groupes.

Je suis également venu plusieurs fois demander de l'aide à « l'informaticien public » les vendredis après-midi à la bibliothèque de Châtelet. J'ai été très bien accueilli et ai toujours reçu des réponses à mes questions. Cela m'a beaucoup aidé ».

Intéressé(e)s par nos formations informatiques ? N'hésitez pas à nous contacter au 0497/510.042

Vous pouvez aussi consulter notre site internet et vous inscrire à l'adresse suivante :

<https://epnchatelet.jimdo.com/>



Alpaslan BEKLEVIC
Echevin de l'informatique



Le Budget communal 2018

La Région wallonne (autorité de Tutelle des communes) a approuvé ce 22 janvier le budget 2018 de la Ville qui avait été voté par le Conseil communal du 27 novembre dernier.

Un budget de fonctionnement (budget ordinaire) équilibré

Depuis maintenant de nombreuses années, la Ville de Châtelet parvient à présenter un budget de fonctionnement équilibré, voire même en boni. C'est encore le cas cette année puisque le budget initial présente un résultat positif de 608.217,36 euros.

Ce résultat est d'autant plus remarquable que la Ville a dû intégrer des contraintes comme le «Tax-Shift» qui a diminué les recettes communales à près de 650.000 (de 2016 à 2021). Ou encore

comme l'instauration d'une cotisation de responsabilisation pour les pensions qui augmente la dotation du CPAS. Cette dernière passe en effet de 5.893.606 euros à 6.011.478 euros pour 2018.

Afin de contribuer au boni budgétaire 2018, la Ville a légèrement diminué ses dépenses de fonctionnement.

La majeure partie du financement du service ordinaire provient du fonds des communes (33,34%) et des additionnels communaux à l'impôt des personnes physiques et au précompte immobilier (28,29%). Les taxes locales représentent 15,48 % du total. Les autres recettes sont composées des transferts et subsides pour près de 15% et des recettes de prestations et de dette (8,15 %).

Dépenses ordinaires exercice propre (en euros)



Le programme des investissements (budget extraordinaire)

Les dépenses extraordinaires passent de 10.791.676,98 euros en 2017 à 11.745.215,40 euros en 2018, soit une augmentation de près de 1 million d'euros.

l'environnement (667.000 euros).

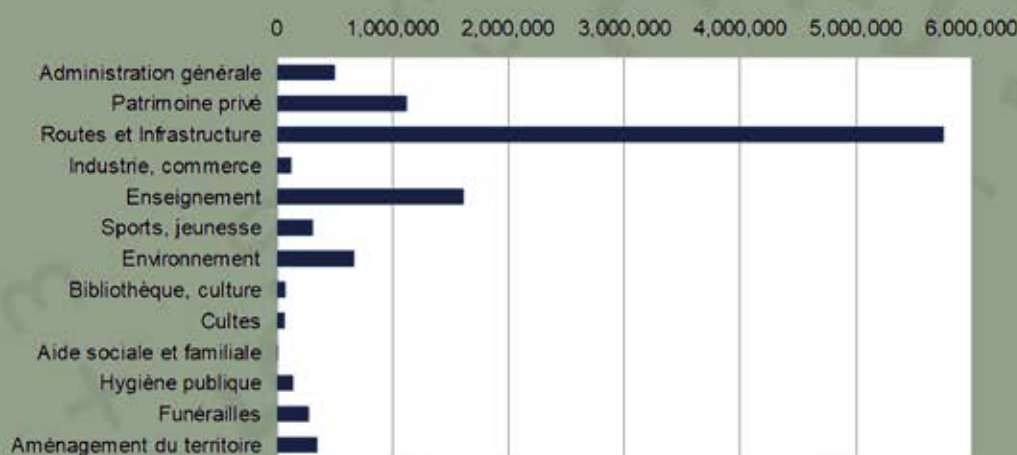
Le budget est un élément très important de la vie communale, il est consultable par tous les citoyens

auprès de M. le Directeur financier, place de l'Hôtel de Ville à Châtelet.

Une très large majorité des investissements concerne les rénovations de voiries (près de 50%) et l'acquisition et l'entretien du patrimoine immobilier (34,8%). Vient ensuite le matériel, l'équipement et l'outillage pour 6,11 %.

Cette répartition donne en première position les routes et les infrastructures routières (5.756.000 Euros), viennent ensuite l'enseignement (1.613.000 euros), le patrimoine privé (1.118.000 euros) et

Investissements classés par destination (en euros)



Michel MATHY
Echevin du Budget et des Finances



Service Accueil Temps Libre (ATL)



Qu'est-ce que la Commission Communale de l'Accueil (CCA) ?

La CCA est un lieu de rencontre, de concertation, d'échange et de coordination pour le secteur enfance du territoire Châteletain. Il s'agit donc d'un organe d'avis qui est compétent pour analyser tous les problèmes qui relèvent de l'accueil des enfants durant leur temps libre ; lieu qui oriente, impulse et évalue. La CCA est chargée d'approuver l'état des lieux de l'offre d'accueil et des services dédiés

à l'enfance et la jeunesse. On y établit un programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE) et des objectifs prioritaires annuels pour sa mise en oeuvre.

Le coordinateur ATL traduit ces objectifs prioritaires dans un plan d'action annuel qui est aussi présenté, débattu et approuvé par la CCA. Ce plan d'action annuel est ensuite transmis, pour information, au

Conseil communal et à la Commission d'agrément ATL de l'ONE. La réalisation du plan d'action annuel est par la suite évaluée par la CCA. De même, un rapport d'activité du coordinateur ATL est transmis pour information aux membres de la CCA, au Conseil communal et à la Commission d'agrément ATL de l'ONE.

Mais la CCA c'est aussi :

- Le lien avec les opérateurs d'accueil d'enfants, les acteurs concernés et la population,
- La mise en place de partenariats, le

développement d'initiatives nouvelles, le soutien des initiatives de formation...

- Le relais de et vers l'ONE qui permet le partage d'informations,
- Des avis sur des propositions pour une politique d'accueil cohérente et globale,
- Un avis sur des réponses à des appels à projets...



Composition du CCA (janvier 2016)



Service Travaux



INFO TRAVAUX

Plusieurs travaux se sont terminés récemment et s'achèveront ce mois-ci. C'est notamment le cas de la rue du Pige, de la rue du Sart-Allet et de l'Impasse de la Croisette.

La fin des travaux de la rue des Français a été légèrement retardée par un changement du tracé.

Le début des travaux est retardé pour la rue Cyprien Prévôt et la rue Culot-Reine du fait d'intervention imprévue d'impétrants. Quant à la rue des Cayats, elle pourra débuter suite à la fin de la rue du Sart-Allet.

Tous les autres travaux suivent leur cours normalement.

En outre des travaux sur le point de débuter, le service s'attelle à la mise en place de nouveaux projets de voiries.

Retrouvez le détail, par rue, sur notre site web www.chatelet.be



Le service des Travaux reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires :
Tél.: 071/243.243 - Fax: 071/243.300
travaux@chatelet.be

Daniel VANDERLICK, Bourgmestre, vous invite à le rencontrer lors de ses permanences :
- le mardi de 10h00 à 11h00
rue de la Plaine, 15 (1er étage)
- le mercredi de 10h00 à 12h00
Rue Gendebien, 55 rez-de-chaussée,
(Bureau du Bourgmestre).

Daniel VANDERLICK
Bourgmestre



« Accrédité tu peux rentrer, si pas... reste sur le pas ! »



Depuis quelques années déjà, un phénomène particulier a fait son apparition. Il est décrit sous le nom de vol par ruse. En bref, il s'agit d'un vol perpétré de manière insidieuse, le plus souvent au domicile de seniors, par une personne usurpant l'identité d'un policier, ou d'un ouvrier d'une compagnie d'eau ou d'électricité. Ces malfaiteurs profitent du prestige de leur uniforme pour entrer facilement dans une habitation et ainsi commettre un vol.

Pour lutter contre ce phénomène, le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention de la Ville de Châtelet lancera prochainement une nouvelle campagne de sensibilisation à destination des seniors.

En effet, afin de dissuader les éventuels voleurs, une brochure d'information sera distribuée aux citoyens Châteletains. Cette brochure aura la particularité de contenir un autocollant électrostatique avec un message préventif à apposer sur votre fenêtre.

Quelques conseils :

Restez vigilant face aux faux démarcheurs et envers les personnes susceptibles de vous proposer des services à domicile (faux agents de compagnie d'électricité, agents de Police, agents du Service des eaux, etc.).

Évitez de recevoir des démarcheurs si vous êtes seul. Ne vous laissez pas abuser en signant un document dont le sens ou la portée ne vous paraît pas clair.

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à contacter :

La Cellule vols de la Ville de Châtelet au 071/244.708 - 071/244.707

Vols d'outillage dans les véhicules utilitaires

De plus en plus de vols de matériel, de chargement ou d'outillage ont lieu dans les véhicules utilitaires. Ces vols ont lieu avec ou sans effraction car parfois les voleurs disposent de doubles standards de clés des véhicules.

Comment se prémunir ?

Il existe des **serrures anti-effraction** à fixer sur les portes de votre véhicule utilitaire. Ces serrures comptent de nombreuses combinaisons et les clés sont difficilement copiables. De plus, elles sont renforcées contre tout type d'agression.

Si votre véhicule utilitaire est équipé de vitres au niveau des portes arrières ou latérales, il est judicieux, en plus des serrures antivol, de protéger ces vitres avec des **grilles anti-effraction**, afin d'empêcher tout accès par bris de glace à l'intérieur de votre utilitaire.

Enfin, pensez à **enregistrer votre matériel** coûteux à l'aide des numéros de série, caractéristiques et photos.

Vous pouvez le faire en ligne sur www.besafe.be. En cas de vol, ce formulaire peut aider à déclarer correctement les faits.



Daniel VANDERLICK
Bourgmestre



Octobre 2017

Prevot Thymeo	25/10/17
Calvo Gil Motte Leon	26/10/17
Demetrico Aria	29/10/17
Vandevandel Gonzalez-Lopez Tymeo	30/10/17
Usta Talia	31/10/17

Novembre 2017

Kasnackci Ilhan	02/11/17
Aydin Mustafa	02/11/17
Gretler Caro-Lyne	03/11/17
De Winne Eleana	03/11/17
Bernard Yanis	07/11/17
Tilmant Depasse Alice	07/11/17
Alrefaii Yazan	09/11/17
Ouissaaden Sarah	10/11/17
Schluemann Michaux Maceo	10/11/17
Decuber Liziano	12/11/17
Raji Jad	13/11/17
Cowez Rafael	13/11/17
Pani Lia	13/11/17
Ordenez-Fernandez Esteban	14/11/17
Piro Mila	14/11/17
Altun Selim	15/11/17
Lobefaro Fragapane Tiziana	15/11/17
Polizzi Giuliano	15/11/17
Esclavon Logan	15/11/17
Deyns Adam	16/11/17
Mariani Aaliyah	19/11/17
Dupuis Leandro	20/11/17
Van Gysel Lohan	20/11/17
Leporcq Sofiane	20/11/17
Tamoka Nguépi Lenny	21/11/17
Browet Guarente Giovanni	21/11/17
Scholaert Alexis	21/11/17
Dricot Wil	22/11/17
Crivisin Esthera	28/11/17
Dalgic Mihrimah	29/11/17
Eugenio Ilario	29/11/17
Zeren Elitia	30/11/17

Décembre 2017

Manta Graziellina	
Yilmaz Kerim	
Dumont Thea	
Usta Metehan	
Zerzkhane Marwa	
Dubucq Tyler	
Marcu Elisa	
Sangiles Thomas	
Alexandre Justin	
Gowie Leana	
Bernardoni Erika	
Hinant Tania	
Matis Enzo	
Lemaire Lea	
Willems Noah	
Preat Lisyannah	
Loubann Gabriel	
Herman Laora	
Masy Atilia	
Scohy Thiago	
Gouverneur Nathan	
Blehen Alex	
Aprile Romeo	
Ryckebosch Edward	
Yesil Aylin	
Pirolli Lia	
Naso Esteban	
Margodt Mael	
Bastianini Alba	
Zuffanti Tiago	
Adham Inaya	

Janvier 2018

01/12/17	Piazza Melya	04/01/18
01/12/17	Amzir Lina	08/01/18
01/12/17	Petre Andrada-Maria	11/01/18
03/12/17	Maxheleau Chloe	12/01/18
04/12/17	Bucciarelli Alyanna	13/01/18
05/12/17	Piva Ilena	19/01/18
05/12/17	Mazzara Salvatore	20/01/18
06/12/17	Ardicyaka Ebubekir	23/01/18
07/12/17	Lazar Liviu	23/01/18
09/12/17	Koukouvas Emmanuel	23/01/18
11/12/17	Derycke Sibylle	23/01/18
12/12/17	Rahmoun Amira	23/01/18
12/12/17	Decoux Isalya	23/01/18
12/12/17	Willems Nina	24/01/18
13/12/17	Bourrah Zahra	25/01/18
13/12/17	Cuypers Mathys	27/01/18
14/12/17	Mineo Siana Et Nina	29/01/18
14/12/17	Mertens Gabriel	29/01/18
19/12/17	Caruso Serena	30/01/18
19/12/17		
20/12/17		
22/12/17		
22/12/17		
22/12/17		
22/12/17		
22/12/17		
25/12/17		
26/12/17		
26/12/17		
27/12/17		
28/12/17		
31/12/17		



Le carnet rose

Alexandre DUPANLOUP
Officier de l'Etat Civil



Service

Etat Civil - Liste décès du 16/10/2017 au 15/01/2018



Nom	Date de décès	Nom	Date de décès	Nom	Date de décès
Aerts André	16/12/17	Fasolo Antonio	07/01/18	Novello Edda	20/12/17
Alcamo Concetta	02/01/18	Feron Monique	08/12/17	Pepermans Willy	24/10/17
Aloi Giulia	07/12/17	Foret Jeannine	07/12/17	Perusse Madeleine	22/11/17
Antoine Ghislain	15/11/17	Fournier Jacques	14/12/17	Piret Joseph	03/11/17
Bal Claude	13/12/17	Fravezzi Livio	11/12/17	Raguzzi Natalia	09/11/17
Barbier Alice	01/01/18	Gain Danielle	29/11/17	Randolet Magali	26/10/17
Bauwin Yvonne	27/10/17	Gambini Gian	22/12/17	Rennoir Liliane	19/11/17
Bettini Giovanni	10/01/18	Gasparato Giuseppe	08/12/17	Rosy Albert	10/01/18
Binon Georgette	13/01/18	Gaziano Pietro	07/11/17	Saintrond Christiane	10/11/17
Bodart Emilie	24/12/17	Genard Marianne	08/01/18	Sandron Marie-Chantal	08/11/17
Bonafede Anna	16/12/17	Ghyselincx Liliane	11/01/18	Saporito Calogero	21/12/17
Brachot Georgette	30/12/17	Glorie Léon	29/12/17	Scheepmans Marie	29/11/17
Bussolotto Augusto	22/12/17	Godefroid Paulette	06/01/18	Schellens Marthe	21/10/17
Carta Assunta	03/12/17	Goethuys Maria	15/11/17	Sculteur Marie-Louise	06/01/18
Castermans Claudine	11/12/17	Granato Antonina	14/12/17	Sente Marius	24/11/17
Cateaux Marie-Thérèse	07/12/17	Haegman Jean	17/10/17	Sergi Pascal	07/11/17
Cavina Franco	05/01/18	Halleman Jean	25/11/17	Spilette Jean-Marie	15/01/18
Chabeau Simone	10/12/17	Hendrickx Renée	20/10/17	Stainier Jenny	15/01/18
Chamizo-Hernandez Angelica	17/10/17	Hermans Marie	04/01/18	Stephan Lionel	18/12/17
Chanson Marie-Thérèse	18/11/17	Hontoir Odette	04/01/18	Stiens Yvan	31/12/17
Charlier Gisèle	30/10/17	Hoogstoel Jean-Paul	26/10/17	Stroobants Yvonne	06/01/18
Charlier Thierry	28/10/17	Houze Andrée	29/10/17	Taildeman Francinne	03/11/17
Cherpion Victoria	30/12/17	Huget Claude	13/01/18	Thibaut André	16/11/17
Clercx Marcelle	29/11/17	Ibba Lina	22/11/17	Thonne Jean-Baptiste	12/12/17
Cornille Nicole	02/01/18	Jean-Pierre Marie	30/12/17	Tokarz Jean-Marc	17/11/17
Danaux Jean	24/12/17	Jourdain Olivier	24/12/17	Tonti Christina	30/12/17
Dardenne Jean-Claude	03/11/17	Kapaso-Luvagho-Mukukwa	07/11/17	Toto Lahbib	01/12/17
Decarte Jacques	13/01/18	Kozenko Vadym	04/01/18	Tzimogiannis Efthimios	16/11/17
Dehaye Michel	25/11/17	La Sala Stefano	06/12/17	Vaccaro Francesco	04/11/17
De Lat Guy	24/10/17	Lassaci Victorine	07/12/17	Vanbroeck Armande	25/10/17
Delcave Berthe	03/12/17	Lerat Jean-Claude	17/12/17	Van den Brande Georges	04/12/17
De Leenheer Léon	29/12/17	Leteul Myriam	26/12/17	Vandevelde Marie	27/10/17
De Leenheer Marie	30/12/17	Losson Joseph	27/11/17	Van Hellemont Robert	28/10/17
Delitte Lucien	24/10/17	Louviers Alina	12/12/17	Virone Alfonso	30/12/17
Delpire Robert	07/12/17	Mahieu Freddy	11/11/17	Vollen Michel	10/01/18
De Munck Isabelle	11/01/18	Manco Giuseppe	29/12/17	Wagner Renée	21/12/17
Depasse Henriette	17/12/17	Marchese Giuseppa	21/10/17		
Devreux Colette	13/01/18	Mecarelli Maria	19/12/17		
De Wilde Chantal	30/11/17	Meeus Jean	20/10/17		
D'Halluin Marguerite	11/12/17	Minet Ronald	22/11/17		
Dispa Alberte	10/01/18	Modica Salvatore	09/01/18		
Doyen Jules	05/12/17	Molle Willy	02/01/18		
Dresselaers Marcel	14/11/17	Mottet Georges	12/11/17		
Dullier Annie	04/01/18	Mouffe Mariette	11/01/18		
El Moukhtari Mohamed	07/12/17	Naniot Josiane	19/10/17		

Alexandre DUPANLOUP
Officier de l'Etat Civil



Info

Espace de rencontres pour femmes

Parole – écoute
Ateliers créatifs divers
Réflexion – Formation

Devenir actrice de sa vie

contact : 0496 61 30 61 – 071 65 11 84

inventonslavie@gmail.com



Recherche une animatrice bénévole pour accompagner le groupe

- rencontres hebdomadaires : 3h/jeudi matin
Lieu : Châtelineau
- gestion globale
- réunions en partenariat : 3h/mois
- AMO Mikado- Bébé Papote-Maison Médicale-PCS
- activités diverses des familles : 1 journée
durant les congés scolaires



In memoriam

À la mémoire de Paul Grimard



Le 04 janvier

2018, nous apprenions avec tristesse le décès de Paul Grimard, un homme au grand cœur et aux grandes valeurs qui a marqué Châtelineau. On le connaissait pour son investissement dans le complexe sportif. En gestionnaire exemplaire, on pouvait le croiser dans les clubs Châtellétains.

Son dynamisme l'a amené à mettre en place le Comité des fêtes de Châtelineau. Grâce à lui, la Place Wilson était fréquemment animée que ce soit par la musique ou par les nombreuses actions caritatives auxquelles il a contribué.

Les collaborations qu'il a menées avec Télévie permettaient, chaque année, d'aider financièrement à combattre le cancer. Malheureusement, la maladie contre laquelle il a mené de nombreux combats est également celle qui l'a emporté.

Au revoir, Paul.

Châtelineau ne t'oubliera pas.

